



Conseil de sécurité

Soixante-seizième année

8784^e séance

Jeudi 3 juin 2021, à 10 h 5

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Jürgenson	(Estonie)
<i>Membres :</i>	Chine	M. Geng Shuang
	États-Unis d'Amérique	M. Mills
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Inde	M. Tirumurti
	Irlande	M ^{me} Byrne Nason
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Niger	M. Aougi
	Norvège	M ^{me} Heimerback
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	M ^{me} Prince
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Pham

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/470)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (S/2021/470)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2021/521, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2021/470, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan et les activités de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Chine, Estonie, France, Inde, Irlande, Kenya, Mexique, Niger, Norvège, Fédération de Russie, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tunisie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président (*parle en anglais*) : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2579 (2021).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis se félicitent de l'adoption du mandat renouvelé de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous sommes reconnaissants au Royaume-Uni de la ténacité dont il a fait preuve pour amener le Conseil de sécurité à un consensus, et au Soudan de son soutien aux efforts du Conseil.

Comme nous l'avons indiqué précédemment, les États-Unis estiment que la MINUATS est cruciale pour soutenir la transition politique et le processus de paix, aider à la consolidation de la paix et fournir une assistance critique pour la réforme du secteur de la sécurité, la formation de la police, l'état de droit et une gouvernance civile inclusive.

Les États-Unis souhaiteraient clarifier un point. Le dixième alinéa du préambule évoque des « violations graves contre les enfants ». Les États-Unis interprètent cette phrase comme se référant uniquement aux six violations spécifiques définies par la Représentante spéciale du Secrétaire général pour la question des enfants et des conflits armés, et c'est sur cette base qu'ils ont accepté la formulation figurant dans la résolution 2579 (2021).

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La délégation russe a voté pour la prorogation du mandat de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS). Nous estimons qu'il est absolument indispensable d'aider Khartoum à renforcer les institutions de l'État et à mettre en œuvre des initiatives de consolidation de la paix. Ce qui est important également, c'est que le Soudan, en tant que pays hôte, ait souscrit à la vision proposée par le Conseil en ce qui concerne le travail à venir pour la mission politique spéciale. Nous espérons que la coopération entre Khartoum, la MINUATS et le Conseil de sécurité sera fructueuse.

En même temps, nous ne pouvons pas ignorer le fait que, en dépit des nombreuses solutions de compromis que nous avons proposées durant les négociations, les auteurs de la résolution 2579 (2021) ont refusé d'adopter une vision globale des défis auxquels le Soudan est confronté en matière de développement, préférant se focaliser sur la question climatique. Nous pensons qu'il est contre-productif d'isoler les effets négatifs des changements climatiques et d'autres facteurs environnementaux et de les considérer séparément des autres problèmes de développement socioéconomique. On ne saurait nier que la pauvreté généralisée, le manque d'infrastructure, la faiblesse du potentiel technologique et le faible niveau de soutien des donateurs sont des facteurs plus évidents et qui entravent plus directement que les changements climatiques le développement du pays à un rythme régulier. Nous regrettons que les auteurs aient décidé de ne pas le refléter dans le texte de la résolution.

La séance est levée à 10 h 15.